



## Tutelle et obligation

-----  
Par trotinette

Bonjour, j'étais sous tutelle quand j'étais mineure. La femme de mon père (je pense qu'ils sont pacsés) vient de me contacter car il a une maladie sénile et donc doit être placé. Quels sont mes obligations vis à vis de lui vu que j'étais sous tutelle. Ma famille (mari et enfants) vont ils devoir assumer pour lui?